

Les temps d'activités périscolaires (TAP) pour les enfants de maternelle 2016/2017



Contacts

Direction Enfance-Écoles (DEE)

Tél. : 01 79 87 62 90



bezons

la ville pour tous

GRATUITES !

Choix de la municipalité pour que tous les enfants puissent y participer.

Activités

Le mardi et le jeudi pour tous les enfants des écoles maternelles sauf pour Angela-Davis (uniquement le jeudi de 13 h 30 à 16 h 30).

Des activités d'1 h 30 juste après l'école : de 15 h à 16 h 30.

Les TAP s'inscrivent dans une démarche éducative basée sur l'apprentissage de la vie en collectivité, le développement de l'autonomie de l'enfant et le respect des besoins de l'enfant.

Une nouvelle organisation est mise en place cette année permettant aux Atsem et aux animateurs d'accompagner au mieux votre enfant, en lui proposant des activités tout en tenant compte également du besoin de calme et de repos après une journée d'école.

Sieste

Pour les enfants de petite section, la sieste pourra selon les besoins propres à chaque enfant, se prolonger au-delà de 15 h, une Atsem étant présente au réveil.

Les enfants ont le choix de l'activité ou des jeux.

Pour vous tenir informé(e) tout au long de l'année, les activités seront affichées sur le panneau à l'entrée de l'école.



L'inscription est obligatoire auprès de la DEE. Les enfants non inscrits ne pourront être accueillis.

Les activités se déroulent dans les écoles (locaux scolaires et espaces dédiés aux centres de loisirs).



Vous pouvez les contacter pour toutes questions ou informations à transmettre. Pensez à les prévenir si votre enfant est absent.

Marie-Claude et Paul-Vaillant-Couturier

06 47 70 50 79

Victor-Hugo

06 47 73 15 28

Karl-Marx

• Julie Bertrand 07 86 46 69 17

Marcel-Cachin

• Evelyne Lacombe 06 47 73 62 52

Jacques-Prévert

• Magali Rateau 06 47 05 10 59

Gabriel-Péri

• Fatiha Aissi 07 86 46 69 17

Louise-Michel

• Alexia Rousseau 06 47 05 49 81

Paul-Langevin

• Virginie Rouillot 07 86 15 65 48

Angela-Davis

• Corinne Lecroc 06 47 73 32 81